

Phonologie et morphologie du Baoulé : Analyse générative.

KOUAME Yao Emmanuel,

Université Félix Houphouët Boigny, (Côte d'Ivoire)

kouameo@hotmail.com / kouamemmanuel@gmail.com

Résumé : Cet article traite de la phonologie et de la morphologie générative du baoulé en deux types sous l'angle de la dérivation à laquelle s'ajoutent quelques éléments de la conjugaison verbale.

Le premier type se réalise par la préfixation, la suffixation et concomitamment la préfixation et la suffixation ou la parasynthèse, dérivation couplée ou encore dérivation par étapes ou binaire. Dans le premier type, l'étude menée sous l'hypothèse et les préceptes de la construction lexématique laisse entrevoir des structures bipartite, tripartite, régies par la loi binaire. Le premier type ayant fait l'objet de notre analyse dans un précédent article intitulé « approche descriptive des mots complexes du baoulé » ; nous allons poursuivre notre étude en nous focalisant sur les adjectifs, les idéophones et les onomatopées.

Mots clés : reduplication, idéophone, onomatopée, conjugaison verbale, ton et syllabe, générative.

Abstract: This article deals with phonology and the generative morphology of the Baoule in two types from the angle of derivation, to which are added some elements of verbal conjugation. The first type is realized by prefixing, suffixing and concomitantly prefixing and suffixing or parasynthesis, coupled derivation or stepwise or binary derivation. In the first type, the study carried out under the hypothesis and the precepts of lexematic construction suggests bipartite, tripartite structures governed by the binary law. The first type has been the subject of a previous analysis entitled "A Descriptive Approach to the Complex Baoule words." In the current paper, we will focus on adjectives, ideophones and onomatopoeias.

Keywords: reduplication, ideophone, onomatopoeia, verbal conjugation, tone and syllable, generative

Introduction

Le baoulé est une langue africaine de la famille des langues akan ou tano central. Il s'agit de la langue du peuple des Baoulés. Les baoulé occupent la partie centrale de la Côte d'Ivoire, zone de savane qui s'étend entre les fleuves Bandama et N'Zi et s'enfoncent vers le sud en V, le V baoulé, dans la forêt côtière. Le domaine baoulé est limité au nord par les Tagwana et les Djimini, à l'est par les Ano, les Abron et les Agni, à l'ouest par les Gouro, au sud par les Dida, les Abidji, les Abé et les Agni. Le baoulé est parlé à Bouaké, Yamoussoukro, Dimbokro, Béoumi, Sakassou, Daoukro, Bouaflé, Kouassi Kouassikro, Bodokro, Bocanda, Ouelle, M'bahiakro, Toumodi, Tiébissou et de Didiévi.

Le sujet de notre recherche offre de bonnes perspectives en Linguistique Africaines. Quelles sont les modèles théoriques sous-jacents à une étude morphophonologique du baoulé (voyelle, consonne, ton et des syllabes) qu'on rencontre dans la langue. Comment se manifestent les phénomènes dérivationnels ? Telle est la suite d'interrogations et la problématique qui ressort et fondent notre méthode de travail, au moment où nous abordons cette étude.

I. Étude phonologique

Le baoulé a cinq (5) tons phonologiques, qui sont le ton Bas, le ton Haut, le ton Moyen, le ton Bas-Haut, et le ton Haut-Bas. Au plan syllabique le baoulé est une langue à syllabes ouvertes. Les syllabes peuvent être classées selon le nombre de phonèmes qu'elles comportent : on a des syllabes à un, à deux, à trois ou quatre éléments (KOUADIO, N'guessan Jérémie, 1982). Structure de types v, cv, CcV où c est mis pour un phénomène de transition, Syllabe de type CccV. La combinatoire ton syllabe donne d'intéressantes interactions tonales dont le fonctionnement en terrasse qui est un cas de downdrift.

Le redoublement ou la réduplication est un procédé qui copie le terme de base ou une partie du terme de base ou une partie du terme de base pour générer un nouveau mot ou une nouvelle forme morphologique. Marantz voit en ce phénomène la manifestation d'une dérivation affixale, qui se présente comme un :

« Processus morphologique reliant une base à une forme dérivée, forme pouvant être analysée comme étant construite via l'affixation (ou l'infixation) d'un matériel phonémique, nécessairement identique en tout ou en partie à celui de la base (Marantz 1982) d'après la traduction française de Brousseau (1990, P.35)).

Ce traitement de la réduplication, en tant que type d'affixation qui combine un élément copié à une forme qui en est la base, fonctionne différemment des autres affixations, à s'en tenir à Brousseau. Elle invoque l'argument du critère de l'autonomie « la seule différence entre la réduplication et les autres types d'affixation est ... que dans le premier cas, le

préfixe n'est spécifié phonologiquement que pour la « forme » que prendra le matériel copié de la base, le contenu segmental étant obtenu par copiage, alors que dans le cas normal l'affixe est pleinement et indépendamment spécifié » (Brousseau op. cit. 1990 p.35)

Il y a nécessité de souligner qu'à la lumière de l'examen d'une langue comme le baoulé, nous parlons de suffixe que de préfixe. Ses mots se redoublent de la gauche vers la droite.

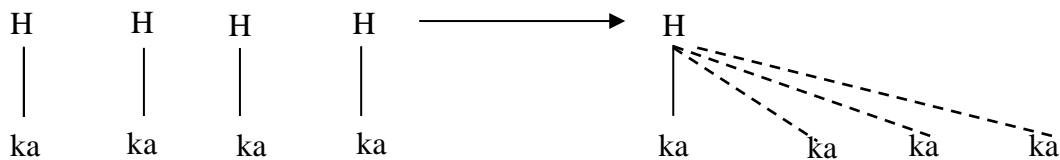
Corpus baoulé

- 1) *káká* expression du nombre → *káká káká...* (nombreux)
- 2) *wùù* bruit dans une classe → *wùùùù...* (bruyant)
- 3) *pàtà* expression de ce qui est pâteux → *pàtà pàtà....* (très pâteux)

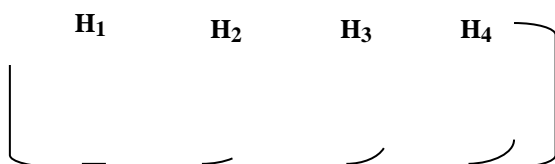
1.1. Analyse morphotonale des onomatopées

- Linéairement et lois de mélodies montante et d'abaissement
- Non linéairement

káká après la reduplication, nous avons : *káká káká* linéairement



La montée progressive perçue dans la séquence de tons H est ainsi :



Une suite de tons H se réalise toujours avec une mélodie montante. (cf. Creissels et Kouadio, 1977, Leben and Ahoua, 1977)

On observe une montée graduelle imprimée en ton haut lorsqu'il apparaisse dans une série. Cette constatation est vue par la règle ci-dessous :

H1 H2 H3 H4 ... la règle de montée graduelle de tons hauts ou H1 H2 H3 H4 Hn ...

Le plus petit chiffre est réalisé moins haut que les suivants ou précédents.

wùù peut être repris de façon indéfinie. Sémantiquement le redoublement ou la reprise indéfinie de la voyelle finale a pour conséquence l'expression aussi bien de la pluralité que de l'intensité (il y a la notion de et aussi insistance).

Au plan morphologique, il se produit, dans les formes dérivées. La tendance des tons bas à une réalisation sur une mélodie descendante en faisant le constat de l'allure mélodique descendante des tons bas, il y a l'opportunité de présumer que dans une série ou suite de tons bas, la voix se rabaisse de façon successive comme visualisé par la formulation ici, les chiffres correspondent aux différents registres.

B1 B2 B3 B4 Bn ...

De cette façon, le ton qui a le chiffre le plus grand réalise plus bas.

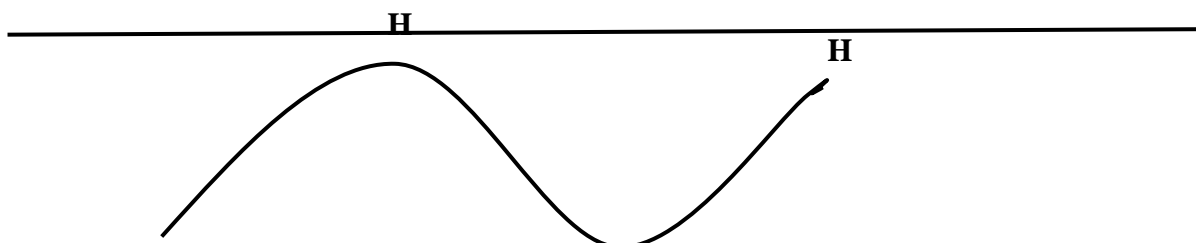
Bn... est la continuité des numéros tonals. C'est dans cette optique que Quaireau avance : « que le ton bas est souvent réalisé avec une mélodie descendante et que dans une suite de tons bas le premier est souvent plus haut que le deuxième »

Tout naturellement le cas que nous décrivons met en évidence une série de plus de deux (2) tons bas. Ceci pour généraliser qu'une séquence de deux (2) tons bas se réalise toujours descendant. Quaireau, A. (1981 P.65) Règles tonales en anyi en baoulé, Nancy.

1.2. Réduplication de la base a tons BH

La forme morphologique ici exploite la structure de type CVCV. Après la reduplication, nous avons : des interactions frappantes liées à l'occurrence des tons bas ceux-ci en effet, se propagent sur les tons hauts à un niveau moyen.

Il transparaît, en se basant sur la production de l'informateur, que les tons devenus moyens ne réfère pas uniformément au même registre de réalisation. Le premier est perceptible à un niveau plus haut que le deuxième. L'observation de ce phénomène peut-être vu dans la portée tonale que voici. Il en ressort d'impression d'un fonctionnement en terrasse de la suite de la série BM.



M

M

Cette hypothèse de fonctionnement en terrasse est parfaitement corroboré dans l'analyse de Quaireau (op.cit.) d'après lui la baisse du ton haut consécutive au ton B peut faire office d'une application du principe de Downdrift.

Tentons d'examiner non linéairement les choses les *pàtá* « *pâteux* » *pàtá* *pàtá* « *très pâteux* ».

A la suite du redoublement de la forme initiale, nous avons ce qui suit : l'analyse tonale qui y est attachée est interprétable en 3 étapes.

- 1) L'association tonale
- 2) La propagation des tons bas sur les tons hauts
- 3) Réalisations à un niveau moyen et la réalisation des tons moyen

Non linéairement

a-

B H
P a t a

B H
P a t a

(Avant l'association tons / phonèmes)

b-

B H
|
P a t a

B H
|
P a t a

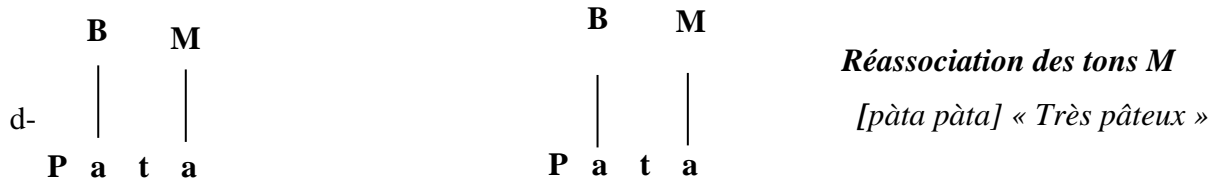
Association des tons un à un de la gauche vers la droite

B H
| \ /
P a t a

B H
| - - - /
P a t a

Propagation des tons B sur les tons suivants et dissociation

c-



1.3. Contraintes et prédictions dans la reduplication adjectivale (Kouamé 2006)

L'hypothèse de dissociation tonale se confirme par le modèle de description de Creissels et Kouadio (1977). Ils admettent l'impossibilité d'avoir successivement deux tons modulés dans un mot. Autrement, une simplification tonale s'impose dans le redoublement des mots CV et CCV à ton modulé. Cette contrainte est en faveur des prédictions suivantes. La syllabe de surface se forme en copiant la composante de l'unité tonale complexe qui lui est proche :

- 1) Préfixation
 - [t^B [t^M]]
 - [da [da [da^M]]
- 2) Suffixation
 - [[[t^M] t^S] t^S]

Conformément à ces postulats, les autres syllabes de surface se forment de façon uniforme à la première syllabe dérivée.

On pourrait, aussi bien, en considérant les travaux de Leben (1978), ressortir d'intéressantes prédictions. Ici, le constituant tonal complexe du terme de base se simplifie ou se dissocie en unités monotones, lorsqu'on passe à la forme de surface :

- 1) Préfixation
 - ... [t^B [t^S]]
 - ... [da [da [da^M]]
- 2) Suffixation
 - [[[t^B] t^S] t^S] t^S]

Il se pose de savoir, en tirant les conséquences de ces descriptions, laquelle des interprétations est mieux appropriée au n'zikpli. A cette question, nous jugeons plausible l'analyse qui considère le redoublement comme l'effet d'une suffixation à la forme originelle.

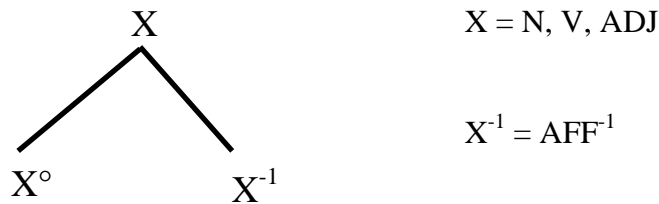
II- étude dérivationnelle et conjugaison verbale

2.1. La morphologie des idéophones

❖ Une question de théorie et de pratique

Le schéma de la morphologie se présente selon Mohanan (1986)

comme suit prédisant que les affixes sont d'un cran plus bas que les mots (nom, verbe, adverbe):



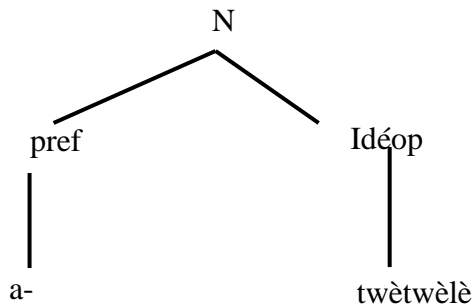
Kouamé (2004) relevant le caractère problématique de cette configuration propose la figure ci-dessous en vertu de laquelle les mots de la catégorie X sont de même niveau que les affixes. il peuvent à cet effet faire office de tête lexicale ou catégorisatrice :



Les mots x° sont au même niveau que les affixes.

❖ Noms dérivés par adjonction de morphème à un idéophone

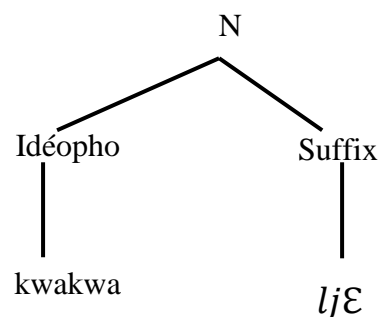
1) a – *twèt wèlè* (sorte d'oiseau)



(a) Préfixe – tête du mot construit car il transforme l'idéophone en N (nom)

La tête c'est l'élément qui transforme l'idéophone en nom. Elle est le constituant le plus opérationnel du procédé morphologique. Disons qu'il n'y a pas de séparation tranchée ou étanche entre la tête et le complément qu'est l'idéophone. Il existe une sorte de complémentarité entre les deux entités, ce qui est nécessaire pour fournir les informations sémantiques et ou syntaxiques.

2) *kwakwa – ljɛ* (instrument servant à lisser la poterie)



ljɛ donne le trait [+N] à l'idéophone, il est la tête du mot généré.

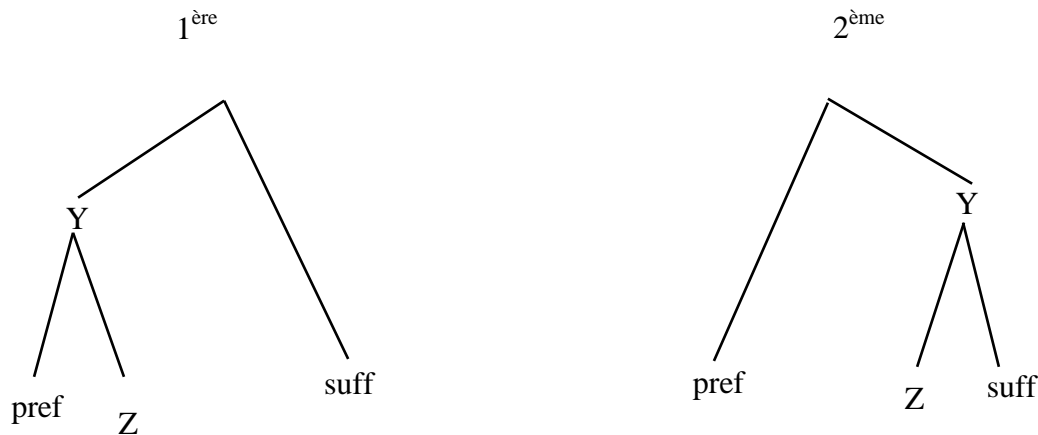
Principe : les mots complexes sont formés selon la loi binaire (ou de la binarité) [tête – complément]

Il existe 2 hypothèses possibles pour tenter de décrire la structure interne du dérivé (nominal) par affixation couplée à la base idéophonique

Il n'y a pas de frontière étanche entre les idéophones et les catégories lexicales ordinaires.

❖ Structure des mots très complexes

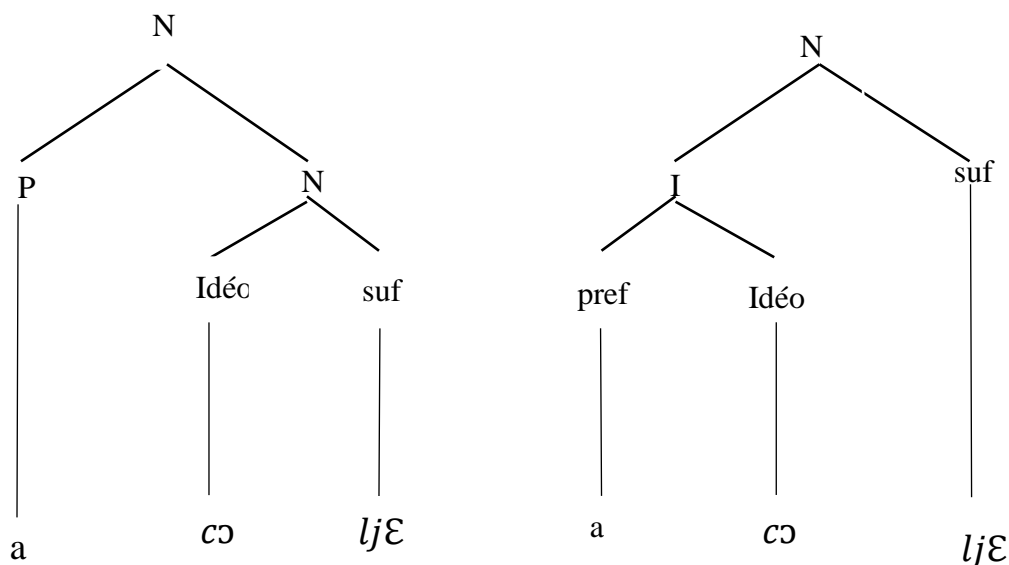
Scalise Sergio (1986), Generative morphology



La figure (1) prédit que si un couple de morphème pré-suf est affixé à un radical Z (base), la tête du dérivé généré est Y à gauche, dominant la position préfixale et la position Z. au contraire de la première analyse, la figure (2) énonce que si un couple de morphème préf....suf se joint à un radical Z, la tête du mot créé est redevant à l'élément Y à droite dominant la position Z et la position suffixale.

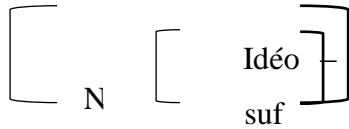
Un problème s'impose : il s'agira pour nous de savoir laquelle des deux hypothèses de représentation rend compte au mieux de la structure interne du mot baoulé $a - cɔ - ljɛ$ "coup de poing".

Le mot tripartite $a - cɔ - ljɛ$ est réalisé bipartite $cɔ - ljɛ$ dans certains dialectes baoulé.

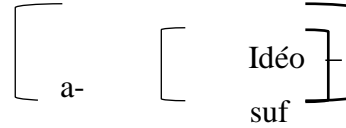


Structuration morphologique

(1)



(2)



Soit $a - c\text{ɔ} - l\text{j}\mathcal{E}$ identifions cette séquence comme étant en conformité avec la structuration morphologique : [a-[ideo-suf]. Nous admettons par hypothèse que la tête lexicale (du mot) doit avoir le trait [+N]. Il s'agit d'un ensemble de 2 dérivés formant une seule unité. Préf. Est représenté par "a - ", Z par idéo - "cɔ" (idée de bruit) et suf par "ljɛ (lieu) et relativement à Y par N dans lequel l'élément suffixal fonctionne comme une tête (noyau) dans la mesure où c'est le constituant qui est à la base de transformation du trait [+idéo] en [+N] qui est conforme à celui du nœud parent (principal).

2.2.Mots dérivés par adjonction à une structure verbe – idéophone

Baoulé :

Ex : *fofo* "bruit lorsqu'on suce l'os"

ɔ fofo owje nu "il suce l'os".

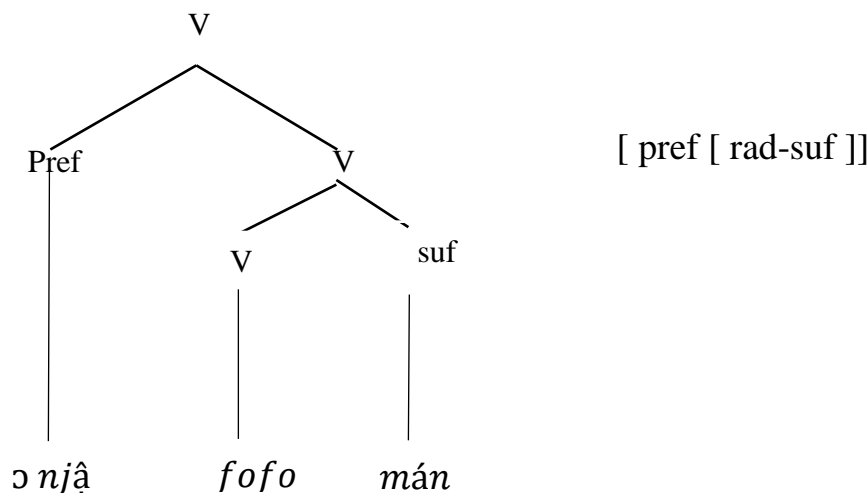
/3^epsG/sucer/os/dedans

Ce qui nous intéresse dans notre description, c'est l'analyse du mot verbal ou du constituant verbal. Le constituant est formé du verbe et des morphèmes de conjugaison. On appelle constituant verbal, l'ensemble formé de verbe et les morphèmes de conjugaison.

2.2.1. L'expectatif en baoulé

il est marqué le morphème couplé.

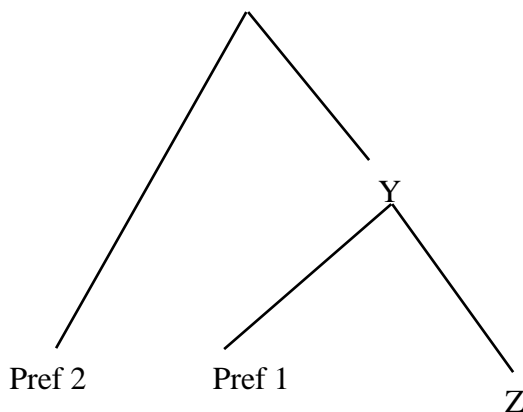
Cette conjugaison emploie les tons inhérents des éléments du couple *njâ...mán* (expectatif) "pas encore"



Ex : $\text{ɔ njâ} - \text{fofo} - \text{mán owje nu}$ "il n'y a pas encore sucé l'os"

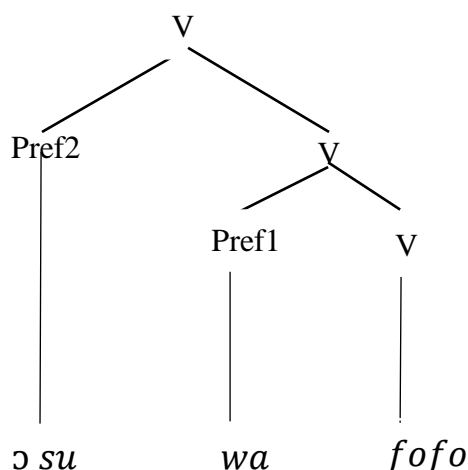
2.2.2. Représentation du mot verbal dans la conjugaison future proche

"Être sur le point de ..." $\text{su} - \text{wa fofo} \Rightarrow \text{ɔ su} - \text{wa} - \text{fofo owje nu}$. Scalise (1986 :177), nous inspire à ces propos la figure ci-dessous :



Comme configuré ci-dessus, le constituant morphologique possède comme tête l'élément Y qui domine pref1 et l'unité Z à droite tandis que l'occurrence Pref2 vient en appoint (ajout). Pref2 opère comme un complément. Quelle figure théorique pouvez-vous déduire pour le baoulé.

Analyse morphologique du mot verbal



Ici il n'y a pas de changement de catégorie. On part du verbe pour arriver au verbe. C'est le verbe qui est la tête.

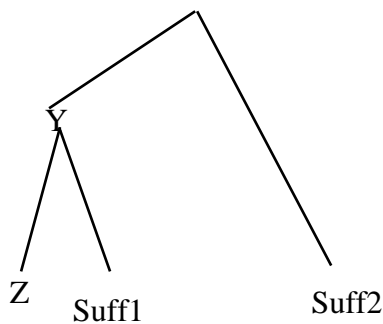
Ici la description morphologique fait appel à deux constituants, à savoir 2 unités "*fofo*" et "*mán*" qui permettent d'obtenir le mot verbal. h

2.2.3. Représentation du mot verbal dans l'accompli négatif ou conjugaison par double postposition (suffixation) au radical verbal.

– *lí* – *mán* /ACC-NEG/

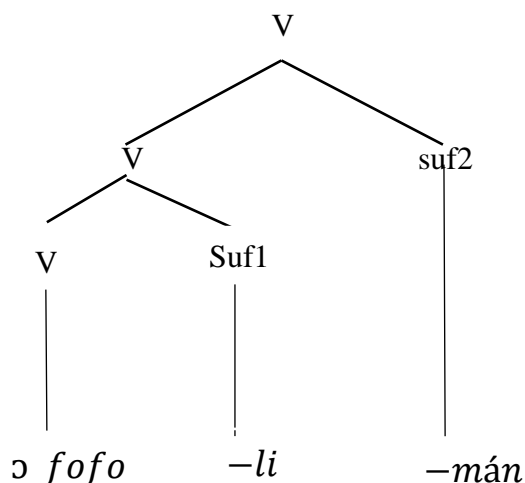
ɔ *fofo* – *lí* *mán* *owje nu* "il n'a pas sucé d'os"

Dans cet esprit voici proposée l'analyse de Scalise (1986 :173) attribuable à la règle Z+ suff1 + suff2 qui est une analyse à branchement binaire Z, suff1 ; suff2



En vertu de ce graphe morphologique, le suff2 n'est directement lié au suff1 mais à l'ensemble constitué par l'unité Z et le constituant suff1 plus concrètement le mot issu de la double postproduction des suff1 et 2 est envisagé comme d'une tête Y qui possède le constituant suff2 comme modifieur.

Cette tentative d'hypothèse donne droit à un schéma de ce type.



iii. Analyse morphotonale ou morphotonologique ou morphophonologique des ideophones

La morphotonale consiste en l'explication des faits morphologiques à partir du ton. Quant à la morphotonologie, elle est l'explication ou analyse des faits morphologiques en liaison avec les mouvements tonals.

La morphonologie rend compte des faits morphologiques sur la base des faits phonologiques : syllabiques tonals et vocaliques.

3.1. Les faits

Soit le nom dérivé à partir de la base idéophonique $a - cɔ - ljɛ$. Ce mot peut être redoublé à l'instar de certains mots du lexique : $acɔljɛ cɔljɛ$. Il y a donc là, occasion de présumer que le mot redoublé dépend non seulement du type syllabe mais aussi du type tonal. L'élément sujet à l'amuïssement est la voyelle "a" (V_2 à ton bas) devant la voyelle "ɛ" (V_1).

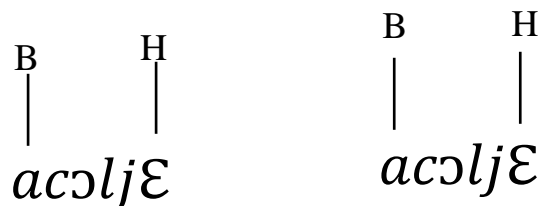
Suppression du segment nucléaire (voyelle) V_2 et de son ton B. ce processus phonologique se manifeste à l'initiale du nom à ton $BBB\bar{A}$. Le phénomène de la chute vocalique (nucléaire) intervient au 3^{ème} cycle de la formation morphophonologique.

3.2. Le traitement non linéaire (inspiré de Pulleyblank Douglass, tone in lexical phonology 1986)

$a * BBBH BB BH$ (avant association)

$acɔljɛ acɔljɛ \Rightarrow$ Deux tons de même nature sont agrammaticaux selon l'OCP

b.



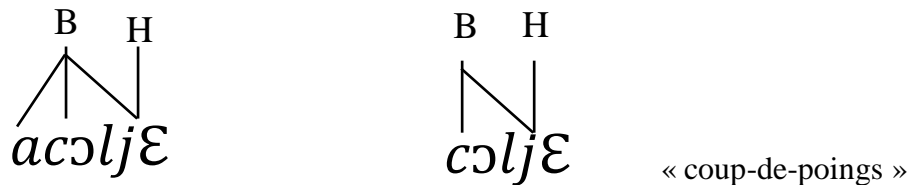
Cycle1 : association un à un des tons aux unités syllabiques

c.



Cycle 2 : propagation tonale de la gauche vers la droite

d.



Cycle 3 : élision vocalique

L'analyse morphologique a des limites donc il faut faire intervenir corrélativement la phonologie pour résoudre ce problème. L'OCP en la matière s'applique aux voyelles de la même façon que les tons et les consonnes.

3.3. Cas pratique

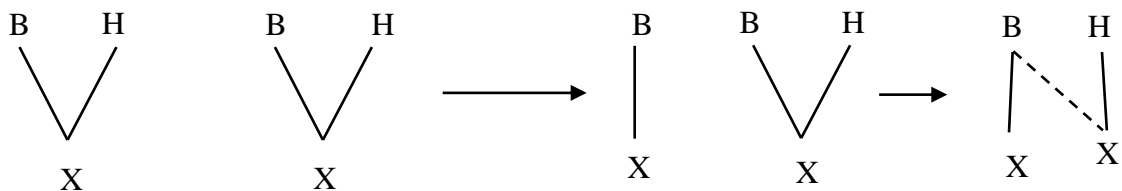
Soit le mot (idéophone) *kpà – kpǎ* (sorte d'instrument de musique).

La question importante et nécessaire ici est de savoir le mode ou la nature de la dérivation (préfixale ou suffixale) que les faits de dissociation typifient : analyse et interprétation de la réduplication. La tentative de caractérisation de redoublement de l'idéophone en baoulé sur la base tonale a pour corollaire une analyse ambivalente.

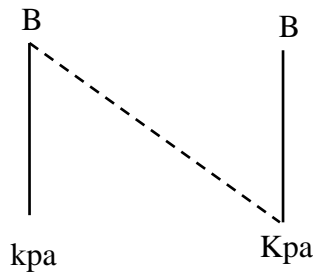
* la réduplication comme une dérivation suffixale

L'idéophone *kpà – kpǎ* serait la conséquence d'une réduplication par suffixation. Postuler les choses de cette façon correspondrait à établir comme principe que la forme morphologique de surface copie tonalement le redoublé de la forme de base en provoquant concomitamment le détachement de la 2^{ème} composante tonale de cette dernière

C'est ce que montrent les visualisations que voici : la composante basse du ton modulé du mot originel (mot de départ) se dissocie au contact du redoublement :

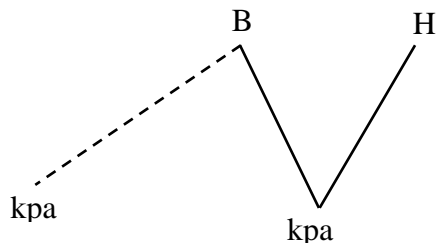


Avec la forme finale de ces processus tonals, la structure interne du dérivé peut configurer comme suit :



* La reduplication comme une dérivation préfixale

Admettre le redoublement en tant que produit d'une préfixation donne d'avancer que la suite de départ garde son ton modulé tandis que la suite reprise ne porte qu'une unité monotone. Cette postulation est ici vue. Elle a pour portée de signifier que la composante basse du complexe tonal (ton modulé) "de la forme de départ" se propage de la droite vers la gauche sur la position nucléaire de la suite affixée (préfixée) selon le principe du contour obligatoire (OCP). Dans ce cas, l'unité syllabique du surface sans ton subit l'influence de premier élément tonal ou de l'élément tonal le plus proche.



Cette représentation équivaldrait en clair que le redoublement de la base, à ton modulé, s'accompagne d'un ton ponctuel sur l'élément obtenu par copiage ou préfixation.

Somme toute, l'analyse ambivalente de la reduplication des idéophones démontre l'apport crucial du ton dans la clarification des phénomènes morphologiques. Le ton, en effet, apparaît comme le gage de l'identification du type d'affixation. C'est justement à propos de l'ambiguïté que constitue la reduplication que Brousseau confirme.

La seule différence entre la reduplication et les autres formes d'affixation est ... que dans le premier cas, le préfixe n'est spécifié phonologiquement que pour la 'forme' que prendra le matériel copié de la base, le contenu segmental étant précisément obtenu par copiage, alors que dans le second cas l'affixe est pleinement et indépendamment spécifié. (Brousseau op. cit. 1990, P.35).

Conclusion

Il ressort qu'une unité morphologique quelle que soit sa structure est régie par la loi de la binarité qui est universelle. L'usage populaire fait usage, en ce sens, d'un mot quand il en a

besoin. En s'en tenant aux analyses, on retient que l'interface entre morphologie et phonologie est une effectivité en baoulé. Elle fait excellemment percevoir que l'on explique corrélativement les deux disciplines l'une dans l'autre Ceci pour mettre un point final en généralisant qu'il y a un entre un enchevêtrement entre les disciplines fondamentales de la description linguistique qui, quoique autonomes, interagissent dans la clarification des données de langue.

Bibliographie

CREISSELS Denis et KOUADIO, N'guessan J., 1977, *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, ILA Abidjan, 642 p.

JEAN DUBOIS & al., *Dictionnaire de Linguistique*, 2002, Larousse-Bordas/VUEF

KAKOU, Foba A., 2013, *Aspect, modalité et changements morphophonologiques*

dans la phrase verbale du walèbo, parler baoulé de Sakassou, Cahiers Ivoirien de Recherche Linguistique, ILA Abidjan, 25-41 p.

KOUADIO, N'guessan J. et KOUAME Kouakou, 2004, *Parlons baoulé (e kan bawlé)*, *Langue et Culture de Côte d'Ivoire*, Ed harmattan, Paris 198p.

KOUADIO, N'guessan J., 1982, *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire : Le baoulé*, ILA Abidjan, tome 1, pp 277-306.

KOUADIO, N'guessan J., LOUCOU, Jean N, et TYMIAN Judith, 2003, *Dictionnaire baoulé-français*, Nouvelles Editions Ivoiriennes (NEI), Abidjan 612p.

KOUAME, Yao. Emmanuel.(2004), Morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parler baoulé de la S/P de Didievi, Thèse pour le Doctorat Unique, Département des Sciences du Langage, Abidjan.

KOUAME Yao Emmanuel. (2011) La formation du pluriel des mots en éotilé, in *Revue du laboratoire des théories et modèles linguistiques* N° 7 Université de Cocody, pp 1-19

KOUAME Yao. Emmanuel. (2014), « Analyse morphologique du nom en koulango », in *Revue Ivoirienne de langues Etrangères* (Revue en ligne site <http://rile-ci.net/>), numéro libre, pp.76-87.

KOUAME Yao Emmanuel. (2015) « la Syntaxe chomskyenne : de l'origine à l'analyse de la phrase, inflexion, mouvement wh et trace » in particip ' action. *Revue interafricaine de littérature, linguistique et philosophique*, Revue semestrielle.volume7 N°2- juillet 2015,Lomé-Togo pp330-331.

KOUAME, Yao. Emmanuel. (2016), « La morphologie constructionnelle et la structure interne du syntagme nominal en kouin » (gouro), in *Revue du Laboratoire de Littérature comparée (SOPHIA)*, N°003, Editions Librairie Juridique Africaine/ Sénégal, pp.5-35.

KOUAME Yao. Emmanuel. (2016), « Morphologie compositionnelle et sémantique du gourou », in *Revue scientifique de Littérature et Sciences humaines* (MultiFontaines), Revue annuelle-N°3, Togo, pp.241-252.

KOUAME, Yao. Emmanuel. (2016), « Structure lexicale du kasèri, parler sénoufo de Lougnoublé », in *Revue scientifique interafricaine de littérature, linguistique et philosophie* (particip'Action), Revue semestrielle-volume 8, N°1-Janvier, Lomé-Togo, pp.361-371.

SCALISE, Sergio.,1986,Generative morphology,Dordrecht-Holland_ RIVERTON,Foris publication.

SELKIRK, Lisa., 1982, The syntax of the words, the MIT press, Cambridge (Mass).